

# PLAN D'ÉVALUATION

**Documents supplémentaires sur ce sujet :** politique d'évaluation de l'ONUSIDA (UNAIDS/PCB (44)/19.17)

**Action requise lors de cette réunion – le Conseil de coordination du programme est invité à :**

*se remémorer* la décision 6.6 adoptée lors de la 44e séance du Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA et *approuver* le Plan d'évaluation 2020-2021 de l'ONUSIDA ainsi que les rapports de mise en œuvre annuels rédigés par le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA.

**Implications financières de la mise en œuvre des décisions :** elles sont prévues dans le plan de travail et le budget 2020–2021 de l'ONUSIDA, qui ont été approuvés par le Conseil de coordination du programme lors de sa 44e séance (décision 10.8).

## TABLE DES MATIÈRES

|   |    |
|---|----|
| I. INTRODUCTION.....  | 4  |
| II. JALONS ET RÉUSSITES .....                                       | 5  |
| Fonction d'évaluation indépendante .....                            | 5  |
| Évaluations menées en 2019.....                                     | 5  |
| Suivi des évaluations précédentes .....                             | 6  |
| III. PLAN D'ÉVALUATION 2020-2021 .....                              | 8  |
| Présentation générale du plan .....                                 | 8  |
| Élaboration du plan .....   | 8  |
| Contenu du plan .....   | 9  |
| Mise en œuvre du plan .....   | 11 |
| ANNEXE 1 : PRÉSENTATION DE LA FONCTION ÉVALUATION DE L'ONUSIDA..... | 12 |
| ANNEXE 2 : ÉVALUATIONS À EFFECTUER EN 2020-2021 .....               | 13 |

## I. INTRODUCTION

1. Les efforts de l'ONUSIDA en tant que figure de proue de la riposte collective face au VIH ont permis d'obtenir des résultats considérables sur de nombreux plans, en réunissant les organes des Nations unies et d'autres partenaires. Malgré tout, le sida continue de poser problème dans le monde entier. C'est pourquoi il est indispensable d'évaluer ces efforts, et ainsi définir la stratégie à venir afin de concrétiser l'objectif de mettre fin à l'épidémie de sida en tant que menace sur la santé publique.
2. Lors de sa 44e réunion, le Conseil de coordination du programme (CCP) de l'ONUSIDA a approuvé une politique d'évaluation [PCB (44) 19.7 ; décision 6.6] qui met officiellement en place une fonction d'évaluation indépendante, rendant compte directement au Conseil. Il s'agit là d'un jalon important dans les efforts pour augmenter la redevabilité, les décisions factuelles et le retour d'expérience au sein de l'ONUSIDA.<sup>1</sup>
3. La création de cette fonction d'évaluation indépendante vient couronner plusieurs années de travail en vue de mettre davantage l'accent sur l'évaluation. Cette décision fait suite à l'analyse conduite par le MOPAN en 2015-2016 ainsi que d'autres études externes de l'ONUSIDA ayant souligné la nécessité de renforcer l'évaluation. Elle fait également suite à la 38e réunion du CCP qui s'est tenue en juin 2016 et pendant laquelle le CCP a appelé au « *renforcement accru des rapports sur les performances avec une évaluation et une validation indépendantes* » (décision 7.3).
4. La nouvelle politique d'évaluation de l'ONUSIDA a été élaborée en concertation avec les États membres, les coparrainants et la société civile. Elle a été prise en compte par le groupe de travail du CCP en vue de renforcer le rôle de surveillance et évaluation de ce dernier<sup>2</sup>, puis elle a été révisée selon les commentaires qui ont été émis. Enfin, cette politique d'évaluation a été examinée par les bureaux d'évaluation des coparrainants ; elle a été encore ajustée avant d'être finalisée et présentée au CCP en juin 2019.
5. Cette politique identifie la finalité et l'utilisation des évaluations ; elle fournit des définitions, principes et normes en ce qui concerne l'évaluation ; elle délimite les redevabilités et critères de performance de l'évaluation. Elle définit également la base institutionnelle, les paramètres et la supervision de cette fonction. L'annexe 1 reproduit l'architecture institutionnelle de la fonction évaluation telle qu'elle est présentée dans cette politique.
6. Cette politique s'applique au Secrétariat de l'ONUSIDA et aux efforts collectifs du Programme commun des Nations Unies sur le sida, c'est-à-dire aux activités des 11 coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA en lien avec le VIH. Elle est conforme aux politiques et pratiques des bureaux d'évaluation des coparrainants, qui examinent le travail de ces derniers.
7. Elle plaide pour des évaluations conjointes et globales, en mettant davantage l'accent sur la cohérence dans le cadre de la réforme des Nations unies. Lorsque c'est possible et pertinent, les évaluations doivent être menées conjointement avec les coparrainants et/ou d'autres partenaires. Lorsque c'est nécessaire dans un souci d'indépendance, les évaluations sont confiées à des consultants ou entreprises extérieurs.
8. Cette politique d'évaluation et sa mise en œuvre sont guidées par des normes et standards mondialement acceptés, notamment ceux fixés par le Groupe des Nations unies pour l'évaluation (UNEG, 2016) ainsi que les principes pour l'évaluation de la coopération pour le développement utilisés par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE/DAC).<sup>3</sup>

## II. JALONS ET RÉUSSITES

### Fonction d'évaluation indépendante

9. En approuvant la politique d'évaluation de l'ONUSIDA lors de sa 44e réunion en juin 2019, le CCP a également approuvé la mise en place d'un Comité consultatif d'experts en matière d'évaluation. Ce Comité est un organe indépendant externe qui fournit des conseils et une orientation en matière d'évaluation ; il rend compte au Conseil d'administration (voir l'annexe 1).
10. Pour constituer ce Comité consultatif d'experts, les États membres du CCP, la délégation des ONG au CCP et le Groupe d'évaluation des coparrainants ont été invités à nommer des experts techniques aguerris dans le domaine de l'évaluation. En effet, le cahier des charges du Comité précise que ce dernier est formé d'un maximum de 7 experts, nommés par les États membres (5), la délégation des ONG au CCP (1) et les coparrainants (1).
11. Après avoir reçu les nominations correspondant au nombre de sièges au sein du Comité, le Bureau du CCP a examiné ces candidatures de manière à ce que le Comité dispose de l'expertise technique requise, tout en étant représentatif d'un point de vue géographique et en termes de parité hommes-femmes. Le Bureau du CCP a ensuite communiqué le nom des experts suivants au CCP :
  - i. Raymond Yekeye, directeur des programmes, Conseil national du sida, Zimbabwe (Afrique) ;
  - ii. Zunyou Wu, épidémiologiste en chef, Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies, (Asie-Pacifique) ;
  - iii. Tamara Svetahor, cheffe du département de prévention de l'infection à VIH et de l'hépatite virale parentérale, Biélorussie (Europe de l'Est) ;
  - iv. Elizabeth Moreira dos Santos, chercheuse et consultante indépendante, membre du groupe de référence sur l'évaluation technique du Fonds mondial, Brésil (Amérique latine et Caraïbes) ;
  - v. Till Bärnighausen, directeur de l'Institut Heidelberg de santé mondiale, Allemagne (Europe de l'Ouest et autre) ;
  - vi. Marco Segone, directeur du Bureau de l'évaluation du FNUAP (Groupe d'évaluation des coparrainants) ; et
  - vii. San Patten, consultante indépendante en recherche et évaluation (délégation des ONG).
12. Via le processus décisionnel intersessions, le CCP a confirmé la nomination d'Elizabeth Moreira dos Santos au poste de Présidente du comité. Parmi ses toutes premières tâches, le Comité a examiné le plan d'évaluation 2020-2021 de l'ONUSIDA. Le Comité a approuvé ce plan ; ses commentaires ont été repris dans le plan d'évaluation final qui a été préparé en vue de son approbation par le Conseil lors de sa 45e réunion en décembre 2019.
13. Tout au long de l'année, le Comité a travaillé main dans la main avec les bureaux d'évaluation des coparrainants de l'ONUSIDA et avec d'autres membres du Groupe d'évaluation de l'ONU (UNEG) afin de tirer des enseignements de leur expérience. Entre autres, le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA a contribué à l'élaboration de la stratégie de l'UNEG et à la rédaction d'une politique et de conseils pour des évaluations globales et conjointes.
14. Un Groupe d'évaluation des coparrainants a été constitué ; il réunit les directeurs de l'évaluation des coparrainants dans un sous-groupe au sein du Groupe d'évaluation des Nations unies. Le Secrétariat de l'ONUSIDA a ainsi pu s'appuyer sur les ressources des coparrainants en matière d'évaluation, tout en étendant sa collaboration avec les coparrainants de l'ONUSIDA au-delà de leurs équipes consacrées au VIH.  
**Évaluations menées en 2019**
15. Une évaluation de la contribution du Programme commun en ce qui concerne la concrétisation des objectifs définis dans la stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA a été conçue en 2018 et incluse dans le plan d'évaluation 2019. Initialement envisagée en tant qu'évaluation intermédiaire de l'UBRAF 2016-2021, elle est finalement devenue une évaluation complète et tournée vers

l'avenir de la riposte des Nations unies face au sida sur la période 2016-2019. L'exercice vise à identifier les mesures ou modifications à adopter dans la prochaine stratégie de l'ONUSIDA afin d'avancer dans la concrétisation des objectifs à l'horizon 2030.

16. Le cahier des charges et la portée de cette évaluation ont été définies selon une approche consultative, prenant la forme de consultations nationales, régionales et mondiales multilatérales auxquelles plus de 70 personnes ont participé en mars 2019 à Genève. Un groupe de direction et un groupe de référence ont été créés afin que cette évaluation soit assumée et supervisée conjointement par le Secrétariat de l'ONUSIDA et les coparrainants. Un appel d'offres a été émis en vue de sélectionner le cabinet de conseil chargé de mener l'évaluation.
17. Cette dernière est en cours. Les premiers résultats devraient être communiqués fin 2019, tandis que le compte rendu final sera disponible avant la 46e réunion du CCP en juin 2020. Les résultats et recommandations formulés à l'issue de cette évaluation devraient éclairer la prochaine stratégie de l'ONUSIDA ainsi que l'UBRAF, tout en orientant les efforts pour éliminer le sida dans le cadre de la couverture santé universelle et de l'Agenda 2030, et en inscrivant le Programme commun dans la réforme des Nations unies.
18. Les Champions pour une génération sans sida ont fait l'objet d'une évaluation stratégique au premier semestre 2019. Principalement financée par le gouvernement des États-Unis, cette initiative reçoit un soutien technique et administratif de la part de l'ONUSIDA. Dans le cadre de cette évaluation, la documentation a été examinée et les équipes de l'ONUSIDA se sont prêtées à des entretiens structurés en ce qui concerne la relation entre l'ONUSIDA et les Champions. Ces données ont été reprises dans les recommandations et les possibilités à venir pour l'ONUSIDA quant à cette initiative.

#### **Suivi des évaluations précédentes**

19. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA soutient l'élaboration de réponses de la direction dans le sillage des évaluations. À l'aide d'un modèle standardisé, il surveille la mise en œuvre des recommandations par les responsables concernés.
20. Le nouveau modèle opérationnel du Programme commun et le Plan d'action du Programme commun ont été évalués en 2018. Le rapport d'évaluation a été présenté lors de la 42e réunion du CCP en juin 2018. Cette évaluation a confirmé la pertinence du modèle adopté par le Programme commun, tout en montrant que ce nouveau modèle intensifie l'action collaborative.
21. Cette évaluation a également souligné la valeur des enveloppes nationales (fonds UBRAF de base alloués aux pays, en sachant que les équipes conjointes de l'ONU pour la lutte contre le sida décident de leur utilisation à l'échelle de chaque pays). Les résultats et enseignements tirés de cette évaluation (par exemple, la nécessité d'impliquer davantage la société civile et les parties prenantes nationales) ont été pris en compte dans les nouveaux conseils 2019 pour la planification conjointe et les enveloppes nationales.
22. Les recommandations de l'évaluation indépendante portant sur l'initiative Strengthening Faith Community Partnerships for Fast-Track (« Renforcer les partenariats avec les communautés religieuses pour l'accélération », phase I de l'initiative Faith lancée par le PEPFAR et l'ONUSIDA) ont été finalisées en 2017. Ces recommandations ont éclairé la conception de la phase II de cette initiative autour de la nécessité d'élaborer une meilleure stratégie de communication, d'obtenir une implication plus forte via des réponses, partenaires et mécanismes nationaux, et d'augmenter les efforts inter-religieux.
23. Suite à l'évaluation indépendante de la riposte accélérée et étendue du Programme régional de l'ONUSIDA face au sida, pour les objectifs de haut niveau et les engagements en matière d'élimination en Afrique orientale et australe 2013–2017, les mesures suivantes ont été adoptées : une « feuille de route » et des objectifs précis pour renforcer le plaidoyer à l'échelle nationale et régionale ; un examen du groupe de réflexion visant à faire progresser la cause des femmes ; des efforts continus pour mettre en place un pôle de données régionales présentant clairement une valeur ajoutée ; et un cadre de travail plus solide, fondé sur les résultats, ainsi qu'un suivi et une évaluation pour les programmes ultérieurs de l'Agence suédoise de développement et coopération internationale.

24. Suite à l'examen indépendant, en 2018, à l'issue du programme ACT!2030 Phases 1-4 : Youth-led, Data-driven Accountability for the Sustainable Development Goals (Redevabilité pilotée par la jeunesse et orientée par les données face aux objectifs de développement durable), l'ONUSIDA a produit une boîte à outils destinée aux adolescents et jeunes parmi les populations clés, précisément pour les concepteurs de programmes et décideurs politiques. L'ONUSIDA a également lancé une nouvelle vague de sensibilisation visant à ce que, après s'être mobilisés, les jeunes s'organisent. Parallèlement, l'ONUSIDA a initié un module de mentorat pour les nouveaux acteurs de la jeunesse, en collaboration avec The PACT. Enfin l'ONUSIDA a collaboré avec des partenaires pour organiser un dialogue autour de l'innovation, entre les organisations de la jeunesse et le secteur privé.
  
25. La réponse de la direction suite à l'évaluation indépendante du partenariat entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial s'est avérée décisive pour l'élaboration du nouvel accord-cadre de ces deux organisations (2019-2022), accord qui a été signé en juin 2019. Comme recommandé dans l'évaluation, cet accord-cadre couvre les objectifs globaux de la coopération et collaboration entre les parties, mais aussi les actions associées à la concrétisation de ces objectifs. Il identifie par ailleurs des domaines précis dans lesquels une collaboration accrue est nécessaire : l'information stratégique globale ; les réponses nationales durables ; l'implication des communautés et des associations axées sur l'égalité hommes-femmes et les droits ; la prévention ; l'accès au traitement et la mise en œuvre des services communautaires ; et l'accélération de la riposte face au sida en Afrique occidentale et centrale.

### III. PLAN D'ÉVALUATION 2020-2021

#### Présentation générale du plan

26. L'élaboration et la mise en œuvre du plan d'évaluation de l'ONUSIDA incombent au Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA. Un budget d'environ 2 millions de dollars US par an a été alloué à la mise en œuvre du plan en 2020-2021. Ce chiffre s'appuie sur la politique d'évaluation de l'ONUSIDA, qui a été approuvée par le CCP en juin 2019 et selon laquelle la somme allouée à l'évaluation est fixée à 1 % des dépenses annuelles sur les ressources mobilisées par le Secrétariat de l'ONUSIDA.
27. Le coût du personnel du Bureau d'évaluation (qui devrait comporter trois personnes) représente environ 40 % de ce budget. Les évaluations menées en 2020-2021 représentent également 40 % du budget. Les activités visant à renforcer la culture et capacité d'évaluation, ainsi que la professionnalisation de l'évaluation, l'implication des parties prenantes, la participation aux travaux de l'UNEG, et les coûts opérationnels, représentent environ 10 % du budget total, les 10 % restants étant réservés pour les éventuels besoins nouveaux (voir le paragraphe 37 ci-dessous).

**Tableau 1. Vue d'ensemble du budget évaluation 2020-2021 (dollars US)**

| Principales catégories | Année              | 2020             | 2021             | Total            | %            |
|------------------------|--------------------|------------------|------------------|------------------|--------------|
| Personnel              |                    | 782 000          | 811 000          | 1 593 000        | 40 %         |
| Évaluations            |                    | 797 000          | 766 000          | 1 563 000        | 40 %         |
| Autres activités       |                    | 397 000          | 399 000          | 796 000          | 20 %         |
|                        |                    |                  |                  |                  |              |
|                        | <b>Total (USD)</b> | <b>1 976 000</b> | <b>1 976 000</b> | <b>3 952 000</b> | <b>100 %</b> |

#### Élaboration du plan

28. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA a mené l'élaboration du plan d'évaluation, en incluant des consultations et commentaires du Secrétariat de l'ONUSIDA, des coparrainants et des acteurs clés. D'une durée de deux ans, ce plan se compose de deux sections principales : (1) les évaluations du Programme commun, qui sont globales ou conjointes avec les coparrainants ; et (2) les évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA. La portée et la définition des évaluations globales et conjointes ont été établies avec les coparrainants, tandis que les évaluations du Secrétariat ont été élaborées avec les services et bureaux de ce dernier.
29. Le plan d'évaluation a été élaboré conformément à la politique d'évaluation de l'ONUSIDA et à ses principes directeurs (paragraphe 13), notamment une implication plus importante et plus constructive des communautés, de la société civile et des patients vivant avec le VIH, des groupes de femmes et de jeunes et des populations clés. Selon cette démarche, le plan d'évaluation examine dans quelle mesure le Programme commun répond aux besoins des populations clés et vulnérables.
30. Le Bureau d'évaluation a mis en place un processus de consultation étendu afin d'identifier les thèmes à évaluer, tout en définissant la portée et les questions clés des évaluations proposées. Tous les services du siège de l'ONUSIDA ont été consultés, tout comme la totalité des directeurs régionaux et des responsables des bureaux de liaison, ainsi que les coordinateurs mondiaux des coparrainants et les points focaux en matière de sida.
31. Comme indiqué dans la politique d'évaluation, les catégories suivantes ont été envisagées parmi les thèmes d'évaluation possibles :
- la pertinence stratégique du sujet en ce qui concerne les priorités du Programme commun et du Secrétariat, ainsi que les priorités en termes de santé publique, de droits de l'homme et de politique, les niveaux d'investissement, les risques potentiels, et le besoin de données concrètes pour les décisions ;
  - l'importance des lacunes à combler en matière de connaissances, l'apprentissage potentiel pour les équipes ou les institutions, l'innovation, le potentiel en termes de reproduction et extension ;



- la faisabilité de l'évaluation ; et
  - les exigences en matière d'organisation.
32. Cette liste initiale d'évaluations potentielles a été affinée via des discussions supplémentaires avec des interlocuteurs programmatiques concernés, en se concentrant sur la pertinence et l'utilité des évaluations. L'ébauche du plan a alors été communiquée au Groupe d'évaluation des coparrainants afin qu'il l'examine et définisse plus encore les priorités. Le plan a ensuite été analysé par le Comité consultatif d'experts en matière d'évaluation. Le Comité a approuvé le plan d'évaluation ; ses commentaires ont été repris dans le plan d'évaluation final qui a été soumis à l'approbation du CCP lors de la 45e séance.

### **Contenu du plan**

33. Le tableau 2 récapitule les évaluations prévues en 2020 et 2021 pour le Programme commun et le Secrétariat. Ce plan englobe des évaluations commandées, gérées et au moins en partie financées par le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA. Il mentionne également les évaluations régionales, internationales et nationales que le Bureau d'évaluation devrait soutenir en 2020-2021. Pour les évaluations gérées par le Bureau d'évaluation, les sujets sont définis au début de chaque période de deux ans. En revanche, les évaluations régionales, internationales et nationales peuvent être proposées par les bureaux concernés et menées à tout moment, avec le soutien du Bureau d'évaluation.
34. Pour garantir le retour d'expérience et la redevabilité, le plan est organisé selon les domaines stratégiques de résultats de la Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA et selon les fonctions clés du Secrétariat définis dans l'UBRAF 2016-2021. Les évaluations du Programme commun couvrent 6 des 8 domaines stratégiques de résultats, tandis que les évaluations du Secrétariat couvrent 4 des 5 fonctions clés de ce dernier. L'égalité hommes-femmes et les droits de l'homme figurent dans toutes les évaluations. En effet, ces aspects sont au centre de la riposte face au sida, des ODD et de la démarche consistant à ne négliger personne.
35. Les évaluations du Programme commun représentent environ deux tiers du budget alloué aux évaluations. Les évaluations portent sur le travail des coparrainants et du Secrétariat à tous les niveaux (mondial, régional et national) ; elles examinent des domaines dans lesquels des données de ce type sont nécessaires pour faciliter la concrétisation des objectifs fixés conformément à la stratégie de l'ONUSIDA et la Déclaration politique, et dans lesquels le Programme commun peut accélérer efficacement les avancées.

**Tableau 2. Évaluations programmées en 2020-2021 et budget prévisionnel (dollars US)**

| Sujet   | Année       | Lien avec les domaines stratégiques de résultats | Budget en dollars US (prévisionnel) |
|---|-------------|--|-------------------------------------|
| <b>ÉVALUATIONS DU PROGRAMME COMMUN</b>  |             |  |                                     |
| Évaluation du travail du Programme commun visant à prévenir la violence sexiste et à réagir face à ce problème  | 2020        | DSR 5  | 240 000                             |
| Évaluation du travail du Programme commun sur les populations clés  | 2021        | DRS 3 et 4                                       | 260 000                             |
| Évaluation du rôle du Programme commun dans l'efficacité et la durabilité   | 2021        | DRS 7 et 8                                       | 130 000                             |
| <b>Évaluation de la riposte du système de l'ONU face au sida en 2016-2019 (report)</b>  |             |  |                                     |
| Évaluation de la riposte du système de l'ONU face au sida en 2016-2019 (report)   | 2020        | Tous les DRS                                     | 180 000                             |
| <b>Partage du coût des évaluations de l'UNDAF et analyse de la capacité d'évaluation comme base pour les cadres de coopération des Nations unies en matière de développement durable (UNSDCF)</b> |             |  |                                     |
| Partage du coût des évaluations de l'UNDAF et analyse de la capacité d'évaluation comme base pour les cadres de coopération des Nations unies en matière de développement durable (UNSDCF)        | 2020        |  | 100 000                             |
|   | 2021        |  | 100 000                             |
| <i>Total prévisionnel pour les évaluations du Programme commun</i>  | <i>2020</i> |  | <i>520 000</i>                      |
| <i>Total prévisionnel pour les évaluations du Programme commun</i>  | <i>2021</i> |  | <i>490 000</i>                      |
| <b>ÉVALUATIONS DU SECRÉTARIAT DE L'ONUSIDA</b>  |             |  |                                     |
| Évaluation du travail réalisé par le Secrétariat de l'ONUSIDA pour accélérer la riposte face au VIH dans les villes prioritaires  | 2020        | DSR 1  | 70 000                              |
| Évaluation du soutien fourni par le Secrétariat de l'ONUSIDA aux salles de suivi  | 2020        | Fonction clé 3                                   | 110 000                             |
| Évaluation du travail réalisé par le Secrétariat de l'ONUSIDA en matière de plaidoyer et communication  | 2021        | Fonction clé 1                                   | 80 000                              |
| Évaluation de la mise en œuvre du protocole d'accord du Fonds mondial et de l'ONUSIDA pour 2019-2022  | 2021        | Fonction clé 2                                   | 80 000                              |
| Évaluation du plan d'action pour l'égalité des sexes 2018-2023 du Secrétariat de l'ONUSIDA  | 2021        | Fonction clé 5                                   | 26 000                              |
| <b>Évaluation de l'accord de coopération CDC-ONUSIDA — Renforcer la capacité des systèmes de santé publique et les systèmes d'information stratégique</b>   |             |  |                                     |
| Évaluation de l'accord de coopération CDC-ONUSIDA — Renforcer la capacité des systèmes de santé publique et les systèmes d'information stratégique  | 2020        | Fonction clé 3                                   | 27 000                              |
| <b>Contribution aux évaluations régionales et nationales</b>  |             |  |                                     |
| Contribution aux évaluations régionales et nationales   | 2020        |  | 70 000                              |
|   | 2021        |  | 90 000                              |
| <i>Total prévisionnel pour les évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA</i>  | <i>2020</i> |  | <i>277 000</i>                      |
| <i>Total prévisionnel pour les évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA</i>  | <i>2021</i> |  | <i>276 000</i>                      |
| <b>TOTAL PRÉVISIONNEL</b>   | <b>2020</b> |  | <b>797 000</b>                      |
| <b>TOTAL PRÉVISIONNEL</b>   | <b>2021</b> |  | <b>766 000</b>                      |

36. Dans le contexte de la réforme des Nations unies, et dans l'objectif d'établir un lien entre les évaluations nationales et les cycles de planification de l'ONU et des gouvernements, mais aussi les mécanismes adoptés par les États membres pour examiner les progrès réalisés vis-à-vis des ODD, l'ONUSIDA prévoit de soutenir le partage des coûts associés aux évaluations de l'UNDAF. Cette démarche servira de base à l'élaboration de cadres de coopération des Nations unies en matière de développement durable (UNSDCF) envisageant la riposte face au sida. Elle servira également de base à l'examen de la faisabilité des évaluations par l'UNSDCF.

37. Les évaluations programmées dans ce plan sont conformes à l'Agenda 2030 pour le développement durable, notamment la promesse de ne laisser personne de côté et d'atteindre en priorité ceux qui sont les moins pris en charge. Bien qu'il s'inscrive sur une durée de deux ans, ce plan peut être ajusté pour traiter les problèmes émergeant pendant la mise en œuvre de la stratégie de l'ONUSIDA et pour qu'il reste pertinent vis-à-vis des coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA. Tout problème nouveau ou toute modification proposée au niveau du plan d'évaluation est débattu(e) avec le Groupe d'évaluation des coparrainants et le Comité consultatif d'experts. Par ailleurs, le Conseil d'administration de l'ONUSIDA est informé de ces mises à jour comme il se doit.

#### **Mise en œuvre du plan**

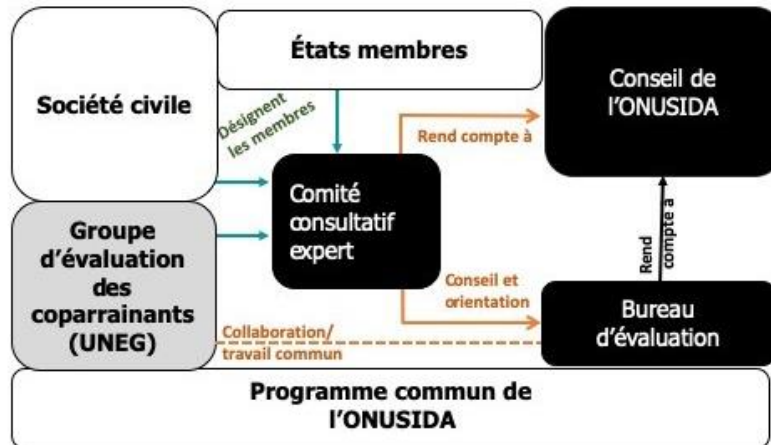
38. La mise en œuvre du plan d'évaluation de l'ONUSIDA est confiée au Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA. Un rapport de mise en œuvre annuel est soumis directement au CCP, tandis que les avancées sont présentées deux fois par an au Bureau du CCP et le COC est tenu au courant régulièrement.
39. L'évaluation est principalement réalisée par des consultants extérieurs. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA veille à la qualité durant toutes les phases des évaluations. Les évaluations conjointes menées avec la collaboration d'autres agences impliquent un certain partage des coûts et une gestion commune.
40. Les évaluations prennent une forme participative et consultative, dans le cadre de laquelle des groupes de référence sont mis en place. Le Directeur du Bureau d'évaluation veille à : l'utilisation efficace des ressources ; la présentation des résultats et recommandations sous une forme facile à comprendre pour le public cible et adaptée aux besoins identifiés ; et la diffusion des rapports, résultats et enseignements tirés des évaluations.
41. Les directeurs de l'ONUSIDA à tous les échelons encouragent et rendent possibles les évaluations ; ils respectent les normes fixées dans la politique d'évaluation et rendent les données et informations accessibles. Les responsables concernés sont tenus de répondre dans un délai de trois mois après la publication du rapport d'évaluation, et de veiller à ce que les recommandations soient appliquées. Le Bureau d'évaluation facilite l'élaboration et le suivi des réponses de la direction, tout en soutenant l'augmentation de la capacité d'évaluation de l'ONUSIDA. Un modèle calqué sur l'expérience des autres organes des Nations unies doit être mis en place pour surveiller la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue de l'évaluation.
42. L'ONUSIDA s'engage à publier les comptes rendus d'évaluation finaux en même temps que les réponses de la direction correspondantes. L'ONUSIDA prévoit également de mettre en place un accès public à ces évaluations et réponses.

*[Les annexes suivent]*

## ANNEXE 1 : PRÉSENTATION DE LA FONCTION ÉVALUATION DE L'ONUSIDA

L'architecture institutionnelle de la fonction évaluation au sein de l'ONUSIDA est présentée ci-dessous.

Illustration 1. Architecture institutionnelle de la fonction évaluation



Le **Conseil de coordination du programme** approuve la politique d'évaluation de l'ONUSIDA, ainsi que le plan d'évaluation biennal et le budget du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA. Il examine les rapports annuels de mise en œuvre du plan, l'état d'avancement et l'efficacité de la fonction évaluation. Dans la gouvernance de l'organisme, le CCP tient compte des résultats et recommandations formulés dans le cadre des évaluations.

Le **Directeur exécutif de l'ONUSIDA** est chargé de protéger l'intégrité et l'indépendance de la fonction évaluation, en garantissant les ressources humaines et financières nécessaires, en encourageant un environnement favorable et en mettant en avant une culture de l'apprentissage et de la redevabilité, l'objectif étant de veiller à ce que les recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation soient mises en œuvre.

Le **Comité consultatif d'experts en matière d'évaluation** est un organe extérieur indépendant qui rend compte au Conseil d'administration. Ce comité formule des conseils et des orientations pour la mise en œuvre de la politique d'évaluation de l'ONUSIDA et pour l'élaboration et l'application du plan d'évaluation de l'ONUSIDA.

Le **Groupe d'évaluation des coparrainants de l'ONUSIDA** réunit des représentants des Bureaux d'évaluation des coparrainants. Ce groupe met à profit les capacités et ressources des coparrainants pour l'évaluation, tout en partageant les connaissances et l'expérience. Il débat des évaluations globales et conjointes à inclure dans le plan d'évaluation de l'ONUSIDA. Un membre du groupe est choisi pour représenter les coparrainants dans le Comité consultatif d'experts de l'ONUSIDA en matière d'évaluation.

## ANNEXE 2 : ÉVALUATIONS À EFFECTUER EN 2020-2021

### ÉVALUATIONS DU PROGRAMME COMMUN POUR LA PÉRIODE 2020-2021

#### **Évaluation du travail du Programme commun en ce qui concerne la prévention et la riposte face aux VS**

Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA : **DRS 5 – Inégalités entre les sexes et violence sexiste (VS)**

**Organes** : Secrétariat de l'ONUSIDA, ONU Femmes, FNUAP, UNICEF, OMS, UNESCO, PNUD, OIT, Banque mondiale, UNHCR

**Couverture** :  Mondiale  Régionale  Nationale

**Période** : 2016-2019 (à effectuer en 2020)

#### **Contenu et questions clés**

Cette évaluation portera plus particulièrement sur le lien entre VIH et violences sexistes (VS). Elle s'intéressera à la mise en œuvre à l'échelle nationale : les politiques ; la prévention auprès des communautés / la transformation des normes sociales ; la prestation des services, y compris l'intégration VIH-SSR-VS dans le contexte de la CSU. À l'échelle mondiale et régionale, l'évaluation aura pour objectif d'identifier les lacunes dans les conseils et le rôle dans le soutien fourni aux pays.

**Q1** : Quelles contributions concrètes le Programme commun a-t-il apportées dans la prévention et la riposte face aux VS ? L'évaluation s'intéressera aux violences faites aux femmes, et notamment aux adolescentes (qui font également partie des populations clés).

**Q2** : Le Programme commun aide-t-il les gouvernements et les organisations communautaires à augmenter leurs capacités et à se mettre en conformité avec les droits de l'homme ainsi que les normes et recommandations de l'ONU ? Le Programme commun soutient-il des approches étendues ? Traite-t-il les liens entre VIH et VS ?

**Q3** : Quelles recommandations cette évaluation peut-elle formuler pour l'avenir ?

#### **Pertinence stratégique**

De plus en plus de recherches montrent que les VS, en particulier les violences conjugales, freinent l'avancée de la riposte face au VIH (les femmes maltraitées sont moins susceptibles de demander à utiliser un préservatif, elles sont plus isolées, elles manquent d'autonomie pour solliciter les services de prise en charge, elles observent plus difficilement le traitement, etc.). Dans le monde, 1 femme sur 3 a subi des violences physiques et/ou sexuelles, souvent de la part du conjoint. Dans certaines régions, les études ont révélé que chez les femmes victimes de violences conjugales, le risque de contracter le VIH augmente de 1,5. Les adolescentes et femmes jeunes sont particulièrement exposées à ce risque. Il existe des bonnes pratiques pour prévenir et réduire les violences conjugales et le risque de VIH, mais des investissements et augmentations plus efficaces des programmes sont nécessaires. Cette évaluation éclairera la prochaine stratégie de l'ONUSIDA, ainsi que l'UBRAF. Elle est opportune dans le contexte du forum Pékin +25, puisque de grands événements vont être organisés dans le monde entier en 2020, comme l'Assemblée générale de haut niveau et les conférences programmées en France et au Mexique, en sachant que les rapports mondiaux soulignent des lacunes substantielles dans la mise en œuvre de cette initiative en vue de faire progresser l'égalité hommes-femmes.

#### **Risques associés au sujet de cette évaluation**

Cette évaluation est une occasion majeure d'apprendre et d'améliorer la mise en œuvre, ainsi que la redevabilité du Programme commun en matière de violences sexistes et plus largement d'égalité hommes-femmes, afin de garantir une plus grande efficacité des investissements. Les actions futures devront être améliorées conformément aux données obtenues et à l'augmentation nécessaire, tout en saisissant les points d'entrées existants dans le contexte du travail effectué par le Programme commun.

#### **Niveau d'investissement dans le domaine évalué**

Pour la période 2020-2021, le budget des coparrainants alloué au DRS5 s'élève à 53,7 millions de dollars US (soit 7,6 % du budget total, de base et autre, des coparrainants). Les DRS sont liés entre eux, si bien que les fonds alloués à d'autres DRS peuvent aussi profiter aux efforts en matière d'égalité hommes-femmes et de VS. Il n'existe aucune estimation du budget alloué par le Secrétariat de l'ONUSIDA en ce qui concerne l'égalité hommes-femmes et les VS.

#### **Lacunes en termes de connaissances**

Il existe peu de données documentées (en dehors de certains pays et projets) concernant le travail, les approches et les efforts du Programme commun en matière de VS, et concernant les résultats obtenus pour les femmes et les fillettes, mais aussi concernant l'augmentation des capacités nationales. Des conseils sont requis pour orienter la priorisation des initiatives. Cette évaluation viendra compléter une analyse menée actuellement (2019-2021) par l'Institut pour la santé mondiale au sein de l'université des Nations Unies en ce qui concerne l'égalité hommes-femmes dans les agences de santé de l'ONU.

#### **Faisabilité de l'évaluation**

Élevée. Les plans conjoints de l'UBRAF et des différents pays serviront de cadre de référence (bien que des indicateurs plus nuancés soient nécessaires). Le Secrétariat de l'ONUSIDA évalue actuellement, en interne et en se tournant vers l'avenir, son rôle et ses contributions à cet égard, analyse qui pourra alimenter cette évaluation.

#### **Notes**

Le retour d'expérience ne concernera pas uniquement le Programme commun, puisque les VS sont un domaine de travail global pour toutes les entités des Nations unies. Les premiers échanges avec les réseaux de femmes et de populations clés indiquent que ces derniers soutiennent cette évaluation.

*Ce sujet n'a encore jamais été évalué dans le contexte du Programme commun.*

---

## **Évaluation du travail du Programme commun sur les populations clés**

---

### **Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA : DRS 4 – Prévention du VIH parmi les populations clés**

**Organes** : Secrétariat de l'ONUSIDA, FNUAP, UNICEF, PNUD, BNUDC, OIT, UNESCO, OMS, Banque mondiale

**Couverture** :  Mondiale  Régionale  Nationale (certains pays)

**Période** : 2016-2020 (à effectuer en 2021)

---

#### **Contenu et questions clés**

Cette évaluation portera plus précisément sur les efforts du Programme commun dans le contexte de la riposte nationale plus large face au VIH et des populations clés.

**Q1** : Le soutien apporté par le Programme commun en ce qui concerne les populations clés est-il adapté (capacité, investissement, combinaison et ampleur des initiatives) ? Quelles sont les lacunes, en fonction des groupes de populations ?

**Q2** : Dans quelle mesure le Programme commun est-il à même d'influencer d'autres acteurs clés et de mobiliser des ressources ?

**Q3** : En quoi l'utilisation des outils de mise en œuvre de la riposte face au VIH parmi les populations clés (SWIT, MSMT, TRANSIT et IDUIT) favorise-t-elle des réponses efficaces et basées sur les droits de ces populations ? Comment améliorer l'utilisation / la mise en œuvre de ces outils dans les différents pays ?

**Q4** : En quoi le Programme commun contribue-t-il aux ripostes nationales face au VIH parmi les populations clés, et à la concrétisation de l'accélération et des résultats pour les individus ?

Cette évaluation fournira des recommandations concrètes en vue d'améliorer la priorisation et la combinaison des initiatives conjointement et au sein de chaque organisation, en formulant une analyse en fonction de chaque groupe de population.

---

#### **Pertinence stratégique**

Près de la moitié des nouvelles infections au VIH dans le monde en 2018 concernaient des populations clés et leurs partenaires sexuels. Malgré l'Agenda 2030 et l'accent mis sur les populations négligées, et malgré le fait que la riposte face au VIH soit mise en œuvre depuis plusieurs années, les populations clés n'ont encore pas suffisamment accès aux services en matière de VIH. L'évaluation des efforts produits par le Programme commun en ce qui concerne les populations clés s'inscrit dans la démarche plus large visant à évaluer la pertinence, la valeur et la qualité du travail réalisé par le Programme commun. Les initiatives auprès des populations clés ont des répercussions sur une large part de l'épidémie de VIH.

---

#### **Risques associés au sujet de cette évaluation**

La Déclaration politique 2016 de l'ONU a fixé pour objectif de faire en sorte que d'ici 2020, 90 % des personnes présentant un risque supérieur d'infection au VIH bénéficient de services complets de prévention du VIH. Or cet objectif risque de ne pas être atteint dans de nombreux pays. Si le Programme commun a contribué à une implication de la communauté, à une sensibilisation et à l'élimination des obstacles empêchant les populations clés d'avoir accès à ces services, le soutien visant à renforcer les systèmes de mise en œuvre de ces services auprès des populations clés a été limité.

---

#### **Niveau d'investissement dans le domaine évalué**

Il est permis de se demander si le Programme commun attribue des ressources humaines et financières suffisantes pour la mise en place de programmes nationaux auprès des populations clés (lorsque c'est possible) et pour la résolution des obstacles.

---

#### **Lacunes en termes de connaissances**

Cette évaluation permettra de comprendre si les agences des Nations unies au niveau national, régional et mondial disposent de ressources humaines et financières adaptées pour fournir le soutien nécessaire. Cette évaluation analysera également les éléments qui favorisent une aide efficace de l'ONU pour l'extension des programmes.

---

#### **Faisabilité de l'évaluation**

Élevée. Un cadre délimitant les interventions de base dans ce domaine est disponible, tout comme des données de suivi (par ex. GAM, NCPI et fiches d'évaluation de la prévention du VIH).

---

#### **Notes**

Cinq principaux groupes de populations clés d'après l'ONUSIDA : (i) les professionnel(le)s du sexe et leurs clients, (ii) les hommes gay et les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, (iii) les personnes transgenres, (iv) les consommateurs de drogues injectables et (v) les détenus et les personnes vivant dans d'autres milieux fermés. Tous ces groupes de populations ne sont pas nécessairement présents dans tous les pays.

*S'il est vrai qu'il existe déjà des évaluations concernant le VIH et les populations clés (une étude portant sur les programmes auprès des populations clés dans 65 pays, financée par le Fonds mondial), la contribution du Programme commun n'avait encore jamais été évaluée.*

---

---

## **Évaluation du rôle du Programme commun dans l'efficacité et la durabilité**

---

**Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA : DRS 7 – Investissement et efficacité ; DRS 8 – Intégration des services liés au VIH et des services de santé (données 8.1)**

**Organes :** Secrétariat de l'ONUSIDA, PNUD, Banque mondiale, OMS

**Couverture :**  Mondiale  Régionale  Nationale (environ 10 pays au sein de six régions)

**Période :** 2018-2020 (à effectuer en 2021)

---

### **Contenu et questions clés**

Dans le cadre de la durabilité, cette évaluation examinera l'efficacité, l'intégration et l'innovation.

**Q1 :** Quelle contribution le Programme commun a-t-il apportée pour ce qui est d'optimiser l'équité et l'impact des ressources allouées et de la mise en œuvre (processus de décision efficace, efficacité de l'attribution des ressources et efficacité technique) ?

**Q2 :** Quels progrès ont été réalisés dans le soutien fourni aux en matière de financement durable multisectoriel (augmentation des dépenses domestiques équitables, y compris pour la mise en œuvre au sein des communautés) ?

**Q3 :** En quoi le Programme commun a-t-il soutenu les pays en vue d'inscrire la riposte face au VIH dans la stratégie nationale en matière de couverture santé universelle (CSU), en veillant à ce que personne ne soit négligé ? Il s'agit ici d'évaluer la synergie entre la riposte face au VIH et la CSU, ainsi que des éléments précis comme le financement équitable de la santé et l'élimination des frais pour les patients.

---

### **Pertinence stratégique**

En décembre 2018, le CCP de l'ONUSIDA a adopté le **cadre du Programme commun pour la durabilité de la riposte face au sida (document en anglais)**. En 2021, cela fera deux ans que ce cadre est mis en œuvre, délai opportun pour une évaluation tournée vers l'avenir. Par ailleurs, les nouveaux objectifs et les nouvelles ressources de la riposte face au sida sont prévus pour 2021. Le Programme commun devra alors aider les pays à renforcer leurs mécanismes en vue d'obtenir des ressources durables pour la concrétisation de ces objectifs dans un programme complet englobant la CSU et les ODD.

---

### **Risques associés au sujet de cette évaluation**

Les dépenses domestiques équitables pour la riposte face au sida (c'est-à-dire les dépenses en faveur des droits de l'homme, les mesures contre la stigmatisation, les populations clés, l'égalité hommes-femmes) dépendent largement des choix politiques. Par exemple, certains pays à revenu intermédiaire disposent de ressources suffisantes, mais rechignent à les investir dans les droits de l'homme et les populations clés. Dans un contexte où les bailleurs de fonds réorientent leurs ressources vers les pays à faible revenu, ces pays à revenu intermédiaire ont besoin de solutions non conventionnelles et d'un large dialogue entre les gouvernements et les bailleurs de fonds. S'il est vrai que le Programme commun est en bonne position pour influencer les choix, il convient d'évaluer clairement son avantage comparatif et son potentiel en termes d'action.

Parmi les autres risques, figurent d'une part l'investissement concurrentiel dans la santé, et d'autre part, la perception selon laquelle la riposte face au VIH bénéficie d'un bon financement (et que par conséquent, le sida est moins prioritaire). Dans cette optique, l'évaluation devra examiner ce qu'implique une riposte durable (en ce qui concerne le rôle du Programme commun).

---

### **Niveau d'investissement dans le domaine évalué**

Bien que les ressources de l'UBRAF allouées à ce domaine ne constituent qu'un petit pourcentage de la somme globale, tous les coparrainants doivent impérativement intégrer le point de vue de la durabilité dans leurs efforts sectoriels.

---

### **Lacunes en termes de connaissances**

S'il est vrai que ce domaine est considéré comme hautement prioritaire par le CCP de l'ONUSIDA, les données restent insuffisantes en ce qui concerne l'efficacité de la mise en œuvre, l'intégration équitable des services et le financement au sein des systèmes gouvernementaux.

Hormis l'efficacité de la répartition et le processus de décision, il s'agit là de nouveaux domaines nécessitant un soutien. Les résultats de l'évaluation dans 10 pays seront profitables à l'extension des futures solutions sur mesure dans chaque pays.

---

### **Faisabilité de l'évaluation**

Élevée

---

### **Notes**

Le cadre du Programme commun pour la durabilité de la riposte face au sida, tel qu'il a été présenté au CCP, prévoit des rapports réguliers concernant la mise en œuvre à l'échelle des pays. Cette évaluation renforcera la qualité et la profondeur de ces rapports.

*Ce sujet n'a encore jamais été évalué.*

---



## ÉVALUATIONS DU SECRÉTARIAT DE L'ONUSIDA POUR LA PÉRIODE 2020-2021

### **Évaluation du travail réalisé par le Secrétariat pour accélérer la riposte face au VIH dans les villes prioritaires**

#### **Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA : DRS 1 – Dépistage et traitement du VIH dans les villes Fast-Track**

**Couverture :**  Mondiale  Régionale  Nationale (15 villes dans 14 pays Fast-Track, dont deux villes en Afrique du Sud)

**Période :** (à effectuer en 2020)

#### **Contenu et questions clés**

Cette évaluation portera sur le programme suivant : Accélérer la riposte face à l'épidémie de VIH dans les villes prioritaires afin d'atteindre une couverture 90-90-90 du traitement, une élimination de la stigmatisation et une concrétisation des objectifs en matière de qualité des soins d'ici 2020.

À cette fin, l'évaluation examinera les avancées, les difficultés et les goulots d'étranglement du programme d'accélération dans les villes, tout en analysant ses effets sur la riposte face au VIH dans les villes concernées.

Les résultats de cette évaluation éclaireront les décisions quant à l'avenir de l'accélération dans certaines villes. En plus de l'ONUSIDA, de l'IAPAC et de l'USAID (partenaires du programme), cette évaluation sera utile à d'autres acteurs de la riposte face au VIH, comme les services de santé des villes.

Cette évaluation soulignera les bonnes pratiques et les exemples d'obstacles, ainsi que les caractéristiques des contextes dans lesquels des avancées ont été obtenues. Les questions possibles sont notamment les suivantes :

**Q1 :** Dans quelle mesure le soutien de l'ONUSIDA et de l'IAPAC est-il conforme aux besoins des villes prioritaires et complète-t-il les efforts produits par les autres parties prenantes ?

**Q2 :** Dans quelle mesure ce projet a-t-il produit un changement (par exemple en matière de coordination, engagement politique, mobilisation des ressources, information stratégique / données des villes concernant le sida, augmentation des capacités, autres) ?

**Q3 :** Quel est le niveau de coordination des partenaires, notamment de la société civile, et en quoi l'ONUSIDA joue-t-il un rôle fédérateur ?

**Q4 :** Quelle est la durabilité de cette approche ?

#### **Pertinence stratégique**

Les villes sont importantes, car elles représentent une grande part de l'épidémie de VIH. La réussite à l'échelle des villes pourrait également jouer un rôle déterminant dans la réussite à l'échelle des pays.

La durabilité de l'accélération dans les villes est actuellement débattue et le retour d'expérience concernant cette initiative aura un impact sur l'avenir du programme dans toutes les villes en général.

Cette évaluation est opportune, puisque ce programme prend fin en 2020.

#### **Risques associés au sujet de cette évaluation**

En mi-2019, 300 villes avaient ratifié la Déclaration de Paris 2014 et intégré l'initiative d'accélération.

La mobilisation est élevée, tout comme les risques en termes de réputation et efficacité.

#### **Niveau d'investissement dans le domaine évalué**

Ce programme représente 10 millions de dollars US, soit un investissement considérable parmi les programmes de l'ONUSIDA. La moitié de ce financement est gérée par l'Association internationale des fournisseurs de soins du VIH (IAPAC).

#### **Lacunes en termes de connaissances**

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cette initiative dans son ensemble sont mal connues.

Un échantillon de villes participant à ce programme devrait mettre en lumière ces difficultés, tout comme les effets positifs de l'approche consistant à se concentrer sur les villes face à l'épidémie de sida.

Les résultats de cette évaluation éclaireront les décisions concernant l'extension de ce programme à d'autres villes (et l'investissement de ressources supplémentaires), avec le soutien de l'USAID (pour ce qui est du programme actuel) et d'autres bailleurs de fonds.

#### **Faisabilité de l'évaluation**

Élevée. Une théorie du changement claire a été formulée pour le modèle de cette initiative, les cadres logiques, les indicateurs comprenant des données initiales et des critères de qualité, et les rapports réguliers concernant les 15 villes du programme. Cette évaluation bénéficiera de données de suivi solides.

#### **Notes**

L'USAID réclame cette évaluation. Puisque c'est la première fois que cette organisation finance le programme d'accélération dans les villes, il est important d'évaluer si ce dernier est rentable, quel a été son impact et s'il est opportun de le poursuivre.

*Ce sujet n'a encore jamais été évalué.*



---

## **Évaluation du soutien fourni par le Secrétariat de l'ONUSIDA aux salles de suivi**

---

### **Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA : Fonction clé 3 : Information stratégique**

**Couverture :**  Mondiale  Régionale  Nationale (11 pays dans lesquels les salles de suivi ont été mises en œuvre)  
**Période :** 2016-2019 (à effectuer en 2020)

---

#### **Contenu et questions clés**

Le programme des **salles de suivi** portant sur la synthèse, la visualisation et l'utilisation des données, a débuté en 2015 au Kenya, qui a servi de pays pilote. À l'heure actuelle, ce programme est géré conjointement par les services d'information et évaluation stratégiques (SIE, supervision et analyse) et IT (architecture technique et conception de la solution). Le Comité de pilotage regroupe des membres de différentes sections de l'organisation, dont les équipes de soutien régional et les pays. Mis en place dans 11 pays d'Afrique orientale et australe, ce programme est en cours de déploiement en Afrique occidentale et centrale. Les solutions ciblent les besoins de chaque pays et couvrent également des problèmes de santé au-delà du VIH. Cette évaluation examinera la pertinence et les résultats du programme, ainsi que son organisation et sa gestion. Questions possibles :

**Q1 :** Le programme des salles de suivi est-il pertinent quant à la mission et aux priorités de l'ONUSIDA ?

**Q2 :** En quoi ce programme contribue-t-il à la concrétisation des objectifs d'accélération (en se concentrant sur les populations et les lieux) ?

**Q3 :** Ce programme produit-il les résultats escomptés ? Quelle est la valeur ajoutée à l'échelle des pays ?

**Q4 :** Quelle est l'efficacité de la structure actuelle et quelles sont les améliorations possibles ? Cette question recouvre notamment : la répartition du travail entre le siège et les niveaux régional et national ; le choix des pays et les compétences techniques requises ; les partenariats avec d'autres acteurs, comme le Fonds mondial ; l'utilisation du pouvoir de mobilisation de l'ONUSIDA.

**Q5 :** En quoi le programme contribue-t-il à une meilleure collaboration entre les services ? Contribue-t-il à des données améliorées d'un point de vue technique (en termes de renseignement commercial et d'analyses nationales) ?

**Q6 :** Quel est le retour d'expérience pour les futures décisions programmatiques à l'échelle nationale ?

**Q7 :** Dans quelle mesure ce programme est-il durable ? Est-il possible de le rendre durable en cas d'extension ? Cette question concerne les ressources internes et externes, ainsi que les problèmes de synergie / intégration.

---

#### **Pertinence stratégique**

Cette évaluation est opportune afin d'éclairer l'élaboration de la prochaine stratégie de l'ONUSIDA et de l'UBRAF. Après cinq ans de mise en œuvre, il est important d'évaluer cette initiative et de prendre des décisions éclairées pour l'avenir (par exemple, étendre ou réduire ce programme et choisir le processus de sélection des pays).

---

#### **Risques associés au sujet de cette évaluation**

Il s'agit de fournir le bon type de soutien en matière d'information stratégique, selon une méthode efficace et rentable, et en attribuant les bonnes responsabilités / redevabilités en fonction des pays. Il existe un risque de ne pas exploiter pleinement l'investissement (dans un contexte où les ressources sont limitées), auquel s'ajoute un risque en termes de réputation si le programme ne produit pas les effets escomptés alors qu'il bénéficie d'une visibilité élevée.

---

#### **Niveau d'investissement dans le domaine évalué**

Ce programme est financé via des fonds hors budget qui ont été levés par le service SIE. S'y ajoute le coût du personnel, qui est financé par le budget de base de l'UBRAF. Le soutien en matière d'information stratégique fait partie des fonctions clés du Secrétariat.

Dans les pays où elles sont déployées, les salles de suivi représentent une part considérable du travail accompli par l'ONUSIDA : les équipes au sein du siège et au niveau régional y consacrent beaucoup de temps, en plus de l'assistance de proximité fournie par des conseillers du service SIE au sein des pays.

---

#### **Lacunes en termes de connaissances**

Les engagements futurs pour 2025 doivent être décidés à partir de données probantes. Cette évaluation fournira les informations requises concernant les résultats produits par le programme, en se demandant si l'organisation adoptée était pertinente (SIE, siège, régions, pays). En identifiant des synergies avec d'autres domaines d'information stratégique et des utilisations supplémentaires possibles de ces salles de suivi, il sera possible d'éclairer le programme d'intégration qui devient déterminant dans la riposte face au VIH.

---

#### **Faisabilité de l'évaluation**

Élevée. Il existe un calendrier des investissements depuis 2015, en plus d'un large éventail de documents et données de suivi du programme.

---

#### **Notes**

En 2019, le PAMCH (OMS) a procédé à une évaluation rapide du programme afin de recueillir un retour d'expérience avant la planification de cette même année. Il est apparu qu'une évaluation plus large était nécessaire.

---

## **Évaluation du travail réalisé par le Secrétariat de l'ONUSIDA en matière de plaidoyer et communication**

Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA : **Fonction clé 1 : leadership, plaidoyer et communication**

Couverture :  Mondiale  Régionale  Nationale

Période : 2020 (à effectuer en 2021)

### **Contenu et questions clés**

Cette évaluation examinera ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, quels sont les effets (par exemple sur le public, ainsi que les effets potentiels des campagnes, articles dans la presse et sur Internet, et autres initiatives...) et ce qui doit être amélioré dans le travail de plaidoyer et de communication du Secrétariat.

L'évaluation se concentrera sur le service de communication et de plaidoyer mondial (CGA) au sein du siège de l'ONUSIDA. Elle aura pour objectif de façonner le travail futur de ce service.

Ce dernier élabore actuellement une stratégie et un plan de plaidoyer et de communication pour l'ONUSIDA à partir de 2020, afin d'articuler son travail selon une méthode commune et mesurable, et afin d'améliorer la redevabilité. Cette évaluation devra donc englober 2020, c'est-à-dire la première année de mise en œuvre de cette nouvelle stratégie et de ce nouveau plan. Elle devrait être adaptée aux actions et objectifs/résultats planifiés, tout en s'appuyant sur une théorie du changement explicite.

### **Pertinence stratégique**

« Le leadership, le plaidoyer et la communication » comptent parmi les cinq principaux domaines de travail du Secrétariat. Le travail du service CGA a un impact et un effet d'amplificateur sur la capacité de l'ONUSIDA dans son ensemble à mettre en œuvre des efforts de plaidoyer et de communication.

### **Risques associés au sujet de cette évaluation**

Parce que le plaidoyer et la communication font partie des principales fonctions du Secrétariat, il existe des risques associés à l'efficacité de l'ONUSIDA dans la concrétisation de sa mission.

### **Niveau d'investissement dans le domaine évalué**

Le service CGA est chargé du plaidoyer et de la communication, mais cette équipe n'est pas la seule à endosser le travail de l'ONUSIDA dans ce domaine (par exemple, le directeur exécutif se charge de nombreuses tâches de plaidoyer). Dans certains cas, le service CGA mène les efforts de plaidoyer et communication, tandis que dans d'autres contextes, ce service joue un rôle de soutien, ou ne participe pas à ces missions. Dans tous les cas, ce service fournit un cadre global pour la communication et le plaidoyer de l'ONUSIDA. C'est pourquoi il est essentiel d'évaluer son travail ainsi que la manière de garantir son rôle de coordination en vue de structurer et améliorer / systématiser l'approche de plaidoyer et communication adoptée dans l'ensemble de l'ONUSIDA.

### **Lacunes en termes de connaissances**

Il n'existe actuellement aucune donnée / étude concernant les effets du travail effectué par le Secrétariat en matière de communication et de plaidoyer, afin de savoir si ces efforts sont déterminants. Par ailleurs, la théorie du changement n'a pas été articulée officiellement en ce qui concerne le plaidoyer et la communication.

### **Faisabilité de l'évaluation**

Pour que cette évaluation soit davantage réalisable, le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA pourra apporter son aide pendant l'élaboration de la stratégie et du plan de plaidoyer et de communication du service CGA (fin 2019). Ce soutien devra englober l'élaboration d'une théorie du changement, ainsi que la formulation claire de résultats et d'indicateurs.

Une fois le travail du service CGA examiné, une évaluation plus large de la fonction plaidoyer et communication au sein du Secrétariat pourra être nécessaire et utile à tous les niveaux et dans tous les pays.

### **Notes**

*Ce sujet n'a encore jamais été évalué.*

---

## **Évaluation de la mise en œuvre du protocole d'accord du Fonds mondial et de l'ONUSIDA pour 2019-2022**

---

Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA : **Fonction clé 2 : Partenariats, mobilisation et innovation**

Couverture :  Mondiale  Régionale  Nationale  
Période : 2019-2020 (à effectuer en 2021)

---

### **Contenu et questions clés**

Cette évaluation portera sur la mise en œuvre du protocole d'accord 2019-2022 entre le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et l'ONUSIDA. Elle analysera également le rôle que jouent les groupes d'intérêt du Programme commun dans la gouvernance du Fonds mondial.

Elle devra être réalisée fin 2021 afin d'éclairer le renouvellement du protocole d'accord en 2022.

**Q1** : Le partenariat entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial a-t-il été efficace, et quels résultats ont été obtenus ?

**Q2** : Le protocole d'accord a-t-il été efficace ? Quels changements a-t-il apportés et quels éléments sont à améliorer dans la prochaine version de ce protocole ? L'évaluation devra examiner les domaines de collaboration qui ont été convenus à l'échelle mondiale et régionale.

**Q3** : Quelle est l'utilité des groupes d'intérêt de l'ONUSIDA au sein du Conseil d'administration du Fonds mondial ? Comment renforcer ces groupes d'intérêt afin qu'ils remplissent leur objectif ?

---

### **Pertinence stratégique**

La période de mise en œuvre de l'évaluation sera déterminante pour éclairer le prochain protocole d'accord entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial. Le protocole d'accord actuel faisait suite à une évaluation du protocole précédent qui recommandait de clarifier le rôle respectif des deux organisations. Le protocole d'accord actuel identifie des domaines de collaboration précis en incluant une matrice de résultats qui devrait permettre de mesurer les progrès réalisés. Cette évaluation se demandera si le protocole actuel constitue véritablement une base plus efficace pour l'implication dans ce partenariat.

---

### **Risques associés au sujet de cette évaluation**

Le Fonds mondial est un partenaire clé de la riposte face au sida ; sans son investissement, la communauté mondiale est peu susceptible d'atteindre les objectifs d'accélération et de mettre fin à cette maladie. L'ONUSIDA joue un rôle clé lorsqu'il s'agit de veiller à ce que les ressources allouées par le Fonds mondial soient utilisées efficacement au sein des pays. Cette évaluation examinera les résultats des domaines de collaboration entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial, mais aussi la manière dont ce partenariat aide les pays à atteindre leurs objectifs.

---

### **Niveau d'investissement dans le domaine évalué**

L'investissement alloué à ce partenariat est considérable à tous les niveaux. Le Fonds mondial confie à l'ONUSIDA le plaidoyer politique ainsi que l'assistance technique et le soutien fournis aux pays, notamment dans le domaine des politiques et de l'information stratégique.

---

### **Lacunes en termes de connaissances**

Cette évaluation montrera à l'ONUSIDA, au Fonds mondial et aux parties prenantes quels progrès ont été réalisés et quelles sont les opportunités en vue de renforcer la coopération et la collaboration.

---

### **Faisabilité de l'évaluation**

Cette évaluation devra intégrer celle effectuée en 2017 et se concentrer sur les aspects nouveaux du protocole d'accord actuel. Comme l'évaluation précédente, elle pourrait être cofinancée par le Fonds mondial.

La matrice de résultats et les indicateurs inclus dans le protocole d'accord (dans les annexes) contribuent à son évaluabilité, tout en fournissant des données initiales pour l'évaluation.

---

### **Notes**

Le protocole d'accord lui-même évoque la nécessité d'une évaluation (même si cette dernière n'est pas obligatoire). Cette évaluation est à gérer conjointement avec le Fonds mondial.

**Le partenariat entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial a fait l'objet d'une évaluation indépendante en 2017.** Les résultats et recommandations de cette évaluation ont été repris dans l'élaboration du protocole d'accord actuel.

---

---

## **Évaluation du plan d'action pour l'égalité des sexes 2018-2023 du Secrétariat de l'ONUSIDA**

---

Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA : **Fonction clé 5 : gouvernance et redevabilité mutuelle**

Couverture :  Mondiale  Régionale  Nationale  
Période : 2018-2020 (à effectuer en 2021)

---

### **Contenu et questions clés**

Il s'agit là d'une évaluation intermédiaire du Plan d'action pour l'égalité des sexes adopté par le Secrétariat. Questions possibles :

**Q1** : Quels sont les progrès et les tendances au niveau des objectifs clés ? Et étant donné la trajectoire du changement, dans quelle mesure les objectifs sont-ils susceptibles d'être atteints d'ici 2020 ?

**Q2** : Le Plan d'action pour l'égalité des sexes est-il pertinent quant aux effectifs du Secrétariat de l'ONUSIDA ?

**Q3** : Quels changements doivent être apportés d'ici 2023 ?

---

### **Pertinence stratégique**

L'égalité hommes-femmes est au centre de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Cet aspect est à la fois un objectif et un élément déterminant des avancées dans l'ensemble de ce programme. Les agences des Nations unies doivent montrer l'exemple. L'évaluation de ce plan et des avancées dans sa mise en œuvre en 2020-2021 coïnciderait avec le cap intermédiaire, tout en éclairant une mise à jour avant juin 2023.

Salué en tant que figure de proue de l'égalité hommes-femmes et de la diversité au sein des Nations unies, le Secrétariat s'est efforcé d'élaborer et mettre en œuvre un plan audacieux. Or à mi-chemin de la période fixée, il est important d'évaluer objectivement l'efficacité de l'investissement au vu des objectifs. Par ailleurs, une évaluation du Plan d'action pour l'égalité des sexes permettrait au Secrétariat non seulement de respecter les objectifs fixés, mais de les dépasser.

---

### **Risques associés au sujet de cette évaluation**

Les problèmes de mise en œuvre du Plan d'action pour l'égalité des sexes risqueraient de nuire à la réputation de l'ONUSIDA et à la confiance régnant entre le Secrétariat et des acteurs clés comme les réseaux en matière de droits des femmes et de droits de l'homme. En interne, la non-concrétisation de ces objectifs ferait douter de la capacité de la direction à déployer les plans d'action ambitieux. Cet échec serait également démotivant pour les équipes, qui s'impliqueraient moins.

---

### **Niveau d'investissement dans le domaine évalué**

Le Plan d'action pour l'égalité des sexes ne fait pas l'objet d'un budget à part. Certaines activités mises en œuvre dans le cadre de ce plan s'inscrivent dans des budgets comme la gestion des ressources humaines. Pourtant, l'élaboration et le déploiement de ce plan nécessitent un engagement énorme de la part des équipes à tous les niveaux.

---

### **Lacunes en termes de connaissances**

Cette évaluation clarifiera des questions comme le lien entre le Plan d'action pour l'égalité des sexes adopté en interne par le Secrétariat de l'ONUSIDA, et l'engagement du Programme commun envers l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes (DRS 5 de la stratégie de l'ONUSIDA). Les équipes perçoivent-elles ces liens ainsi que le renforcement mutuel de ces démarches ? Dans le cas contraire, comment les rendre plus pertinentes et explicites ?

Cette évaluation pourra fournir des éléments importants pour une éventuelle poursuite et révision du Plan d'action, notamment en ce qui concerne les objectifs d'ici la fin de sa mise en œuvre. Cette évaluation indépendante sera déterminante pour analyser les progrès de manière crédible, en évitant les pièges d'une auto-évaluation dans un domaine aussi sensible.

---

### **Faisabilité de l'évaluation**

Le Plan d'action pour l'égalité des sexes inclut un engagement en termes de suivi : tous les trois mois, un compte rendu des avancées et difficultés est mis à la disposition de l'ensemble du personnel de l'ONUSIDA. Ce suivi facilitera l'évaluation. Cette évaluation sera menée à petite échelle.

---

### **Notes**

Pour dépasser les attentes en matière d'évaluation, les indicateurs de performance adoptés par les Nations unies (avec le soutien du Conseil de direction) prévoient que les Plans d'action pour l'égalité des sexes adoptés par les différentes entités fassent l'objet d'une évaluation indépendante (tous les 5 à 8 ans).

*Aucune évaluation n'a été réalisée officiellement à ce jour. Ceci dit, le précédent Plan d'action pour l'égalité des sexes avait été examiné en interne à mi-chemin de sa mise en œuvre.*

[Fin du document]

---

<sup>1</sup> Voir [https://www.unaids.org/en/resources/documents/2019/PCB44\\_19.7](https://www.unaids.org/en/resources/documents/2019/PCB44_19.7)

<sup>2</sup> Voir [https://www.unaids.org/en/resources/documents/2019/PCB44\\_19.5](https://www.unaids.org/en/resources/documents/2019/PCB44_19.5)

<sup>3</sup> Voir <https://www.oecd.org/dac/evaluation/50584880.pdf>